



REPUBLIQUE DU BURUNDI
Parti CNDD-FDD
Conseil National pour la Défense
Défense de la Démocratie.

REPUBLIKA Y'UBURUNDI
Umugambwe CNDD-FDD
Inama y'abanyagihugu baharanira
demokarasi

REPRESENTATION LEGALE

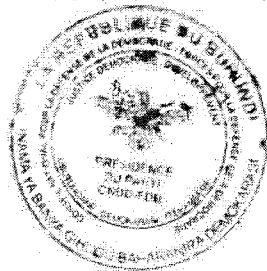
UBUSERUKIZI BUKURU

Bujumbura le 12/Mars/2014

Transmis copie pour information à:

Son Excellence Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi,

Avec les Assurances de notre plus haute considération



A Son Excellence Ban-Kimoon
Secrétaire Général des Nations Unies

à

New York

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

Le Parti CNDD-FDD éprouve un réel plaisir de s'adresser à votre haute autorité pour vous relater la situation réelle que vit notre pays, démentir les propos injurieux et alarmistes de certains politiciens, parmi eux l'honorable Léonce Ngendakumana, reliés par leurs acolytes, leur objectif étant, notamment, de nuire à l'image et aux intérêts du Burundi.

Dans la présente, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, nous allons tenter de trouver une explication à cette attitude qui n'honore pas notre peuple aujourd'hui occupé par la reconstruction de son pays.

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

Depuis 1962, date à laquelle le Burundi a recouvré son indépendance, le peuple burundais n'avait jamais vécu réconcilié comme aujourd'hui et jamais des institutions démocratiquement élues n'avaient dirigé ce pays plus de trois mois sans qu'il y ait effusion de sang.

Des assassinats sélectifs et des massacres allant des crimes de guerre, crimes contre l'humanité au génocide se sont succédés au Burundi. A titre d'exemple, les années noires ayant beaucoup marqué l'histoire de notre pays sont 1965, 1969, 1972, 1988 et 1993. L'arrivée du CNDD-FDD sur la scène politique burundais a marqué un tournant inoubliable. C'est le CNDD-FDD qui appela la population à voter massivement pour la constitution actuelle en Février 2005 afin de donner une chance à la paix, pendant que des durs de certains partis politiques négociateurs de l'Accord d'Arusha appelaient les leurs à voter contre.

Le CNDD-FDD doit son succès actuel à la différence qu'il a témoigné à son peuple de rompre avec les divisions de toute nature entre compatriotes ainsi que sa force de travailler. Le Parti CNDD-FDD s'inscrit toujours en faux contre les idéologies de ses concurrents et les Burundais ont vite compris qu'il est temps de voter pour la démocratie, la paix, la justice et le développement pour tous au détriment du G7 Hutu et du G10 Tutsi, véritables ghettos ethniques et dont les réflexes malveillants se réveillent de temps en temps jusque aujourd'hui.

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

Depuis que le Parti CNDD-FDD est aux affaires le Burundi figure parmi les pays où la liberté d'expression est une réalité. L'une des conséquences en est le débordement, par ailleurs souvent toléré. La preuve se trouve dans le contenu de la lettre que, l'honorable Léonce Ngendakumana, ex Président de l'Assemblée Nationale, vous a adressée, allant jusqu'à accuser le Parti CNDD-FDD de préparer "un génocide politico ethnique au Burundi". Dans cette lettre que nous dénonçons aujourd'hui, l'Honorable Léonce Ngendakumana compare les institutions démocratiquement élues en place au Burundi à l'ex régime dictatorial du Président Juvénal Habyarimana du Rwanda, oubliant que jusqu'aujourd'hui des voix s'élèvent encore réclamant le même honorable Léonce Ngendakumana pour un rôle éventuel qu'il aurait joué dans ce génocide qu'il évoque comme un fait banal dans ses écrits.



Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

Le fait que Monsieur Léonce Ngendakumana évoque le Génocide Rwandais et non l'histoire récente du Burundi qui, d'ailleurs n'est pas moins grave, trouve son explication dans l'idée que certains politiciens ne veulent pas que la vérité soit dite au Burundi et que des burundais longtemps opprimés soient rétablis dans leurs droits.

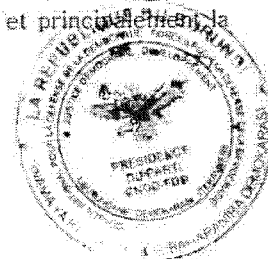
En effet, Monsieur le Secrétaire Général, le Burundi entame assez prudemment l'exercice de rétablissement des terres et autres biens spoliés au cours des différents événements à leurs ayants droit ainsi que la mise en place de la commission vérité et réconciliation voilà ce qui explique en partie les résistances et la naissance de coalitions contre nature pour tenter de juguler ces initiatives pourtant bien consignées dans les Accords de Paix et de Réconciliation d'Arusha dont ils réclament la garde et la paternité.

Dès lors, les organisations politiques ayant joué un rôle dans les différents drames connaissent des remous internes basés sur la question de responsabilité des uns et des autres parmi leurs membres devant l'histoire. Pour tromper l'opinion, les grands ténors accusent injustement le CDDD-FDD d'ingérence au sein de leurs organisations. Certains tirent sur la corde sensible de division ethnique, une question aujourd'hui quasi dépassée et devenue banale dans le vocabulaire utilisé au quotidien au Burundi. Ils vont jusqu'à manifester la volonté de diviser les Forces de l'Ordre et de Sécurité en diabolisant la Police Nationale et en adressant des regards doux à l'armée. Ils oublient que si ces deux corps sont unis et disciplinés c'est grâce aux efforts indéniables du CNDD-FDD qui s'est impliqué dès la première heure tandis que les autres politiciens voulaient garder leurs composantes issus de plusieurs horizons ensemble mais pas unis.

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

Nous ne comptons pas revenir sur tous les aspects évoqués par l'honorable Léonce Ngendakumana dans sa correspondance, mais il s'avère important de revenir sur quelques aspects:

- Le Président Pierre Nkurunziza est un Homme d'Etat respectueux des textes et lois. La question de sa candidature à la magistrature suprême en 2015 ne se posera pas s'il s'avère que les lois actuelles et principalement la loi fondamentale ne s'y conforme pas.



- La ligue des Jeunes du parti CNDD-FDD (Imbonerakure) n'est pas une milice, mais plutôt des membres du Parti CNDD-FDD dont l'âge varie entre 18 et 35 ans révolus. Parmi les membres de cette frange d'âge figurent des Hauts Responsables qui occupent des fonctions importantes dans la vie du pays notamment dans l'Exécutif et à l'Assemblée Nationale. Cette jeunesse suit régulièrement une formation idéologique de notre parti notamment sur l'amour de la patrie, la tolérance et la gestion de la chose publique, ce qui leur permet de faire face à la multitude de provocations orchestrées par certains concurrents. Les plus visés par ces provocations répétées étant les demandeurs d'emploi et les anciens combattants communément appelés démobilisés.

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

Nous nous en voudrions de terminer notre correspondance sans vous inviter à accompagner le Burundi surtout pendant ces moments où nous allons vers les élections de 2015. Soyez présents avant, pendant et après les élections pour qu'aucun prétexte ne soit trouvé pour ceux qui croient qu'ils doivent arracher le pouvoir par le mensonge et la diabolisation de leurs adversaires. Nous souhaitons des élections justes, libres, transparentes et inclusives et le verdict populaire devra être respecté, en déplaise ceux qui rêvent de scénarios catastrophiques déclenchés par des pseudo révolutions sanglantes.

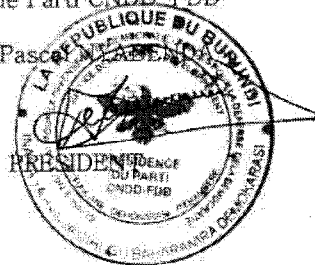
Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

Pour terminer, nous vous annonçons que le Parti CNDD-FDD compte porter plainte contre l'honorable Léonce Ngendakumana pour ses déclarations mensongères habillées par une incitation à la haine ethnique pouvant tomber sous le coup de l'infraction d'aversion raciale.

Vous remerciant de vos efforts pour l'épanouissement des peuples du monde entier et des burundais en particulier, nous vous demandons d'agréer, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre très haute considération.

Pour le Parti CNDD-FDD

Hon. Pascale



Copie pour information à:

- Son Excellence Honorable Président de l'Assemblée Nationale
- Son Excellence Honorable Président du Sénat
- Son Excellence le 1er Vice Président de la République
- Son Excellence le 2ème Vice Président de la République
- Monsieur, Madame le Chef de Mission Diplomatique (Tous)

